



Compte rendu du conseil municipal ordinaire du 25 mai 2020

Présents : **Magalie ANTRESSANGLE - Anthony AUDRAPT - Delphine FAUCHEUX - Dominique GUILLET- Nelly GUILLET - MAGNIN Rachel - Nicolas MORFIN - Thomas OTTENHEIMER- Denis PELLISSIER- Johanna TESTON- Christophe TORREGROSSA**

Excusés :

Secrétaire de séance : Magalie ANTRESSANGLE

Autre(s) personne(s) présente(s) : CHARRASSON Audrey – Frel Lucien- Marion OTTENHEIMER- Yann CERDAN- Jean-Yves WISS

Ordre du jour :

- ✓ **Election du Maire**
- ✓ **Détermination du nombre d'adjoints et élection des adjoints**
- ✓ **Calendrier des prochains Conseils Municipaux**
- ✓ **Assentiment convocation dématérialisée**

Thomas Ottenheimer ouvre la séance et constate que le quorum est atteint ; par conséquent, la séance de ce conseil municipal peut se tenir.

.....

Ensuite, Mr OTTENHEIMER passe la parole et sous la présidence de Mr GUILLET Dominique, le doyen des membres du Conseil Municipal, l'élection du Maire de la Commune de Vassieux en Vercors peut donc débuter.

Mme ANTRESSANGLE Magalie a été nommée secrétaire de séance.

Madame TESTON Johanna et Mr AUDRAPT Anthony ont été désignés assesseurs pour ce scrutin.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7 ;

Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^{ème} tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Election du maire : Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- ✓ -nombre de bulletins : 11
- ✓ -bulletins blancs ou nuls : 0
- ✓ Suffrages exprimés : 11
- ✓ Majorité absolue : 7

A obtenu : Mr OTTENHEIMER : 11 voix



Mr OTTENHEIMER Thomas, ayant été élu à l'unanimité, a été proclamé maire, il prend donc la présidence de ce nouveau conseil.

Il remercie chaleureusement les anciens élus qui ne se sont pas représentés et salue le travail réalisé lors du dernier mandat. Il félicite les nouveaux élus et souhaite que ce nouveau conseil représente l'adage « il fait bon vivre à Vassieux »

Détermination du nombre d'adjoints et élection des adjoints

Thomas Ottenheimer informe qu'il est nécessaire de déterminer le nombre d'adjoint(s), avec au minimum pour la commune 1 adjoint et au maximum 3 adjoints. Après un tour de table pour connaître l'avis de chaque élu sur le nombre d'adjoints à déterminer, à l'unanimité les élus souhaitent que la commune se dote de 2 adjoints minimum.

Election du premier adjoint : un seul candidat

- nombre de bulletins : 11
- bulletin blanc : 1
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 6

A obtenu : Mr PELLISSIER Denis : 10 voix

M. Pellissier Denis ayant obtenu la majorité absolue est proclamé premier adjoint au Maire.

Election du 2ème adjoint : une seule candidate

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs : 2
- Bulletin nul : 1
- suffrages exprimés : 8
- majorité absolue : 6

A obtenu : Mme GUILLET Nelly : 8 voix

Mme GUILLET Nelly ayant obtenu la majorité absolue est proclamée deuxième adjoint au Maire

Mr Le Maire félicite ses deux adjoints et propose de passer au point suivant à savoir le calendrier des prochains conseils municipaux : au vu du nombre important de dossier à présenter aux nouveaux élus, il est acté de réunir 2 conseils municipaux en juin les 2 et 9 juin, puis ensuite le 7 juillet.

Enfin il est soumis au vote de l'assemblée, l'assentiment pour l'envoi des convocations et autres documents par voie dématérialisée (pour le conseil municipal et pour les élus qui siègeront au conseil communautaire)- à l'unanimité des présents, cette proposition est validée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00

La secrétaire de séance, ANTRESSANGLE Magalie

